

2^{ème} CONSEIL DE PROMOTION

INSPECTEURS STAGIAIRES

Après lecture des déclarations liminaires des OS, M. Ramir nous a remercié d'être resté dans le cadre de ce qui concerne la scolarité. La CGT Finances Publiques rappelle qu'elle a le plein droit à la liberté d'expression syndicale et peut aborder les éléments de contexte qu'elle entend notamment dans sa déclaration liminaire. Les élus ne sauraient être bridés dans leur expression durant un Conseil de Promotion.

Les points suivants ont été abordés :

- **Concernant l'allongement de la durée du conseil de promotion**, M. Ramir a estimé que le format d'une demi-journée pour la tenue d'un Conseil de Promo était idéal et suffisant. Position lunaire alors que le Conseil de Promotion prévu de 9h30 à 12h30 s'est terminé dans la précipitation à 13h15 encore une fois. De nombreuses questions sont restées sans réponses !

La CGT Finances Publiques demande un Conseil de Promotion qui se tient sur une journée entière et des temps de préparation et de compte rendu allongés en conséquence.

- **Une grève des transports est annoncée pour le 25 mars 2022**, jour de l'évaluation écrite pour trois unités de compétence du bloc fonctionnel des inspecteurs-stagiaires. Nous avons alerté la direction de l'ENFiP, notamment pour l'établissement de Noisiel. M. Ramir est resté vague : « ne préjugeons pas de ce que sera la prochaine grève » soulignait-il à plusieurs reprises. Toutefois, ils vont discuter de possibles aménagements. Nous restons interloqués par cette position qui ne semble pas anticiper les difficultés des stagiaires pour assister à l'évaluation. Aucun report n'est envisagé, ni au cas par cas, une évaluation à distance ou une épreuve de remplacement...

- **Au sujet du cycle de conférence fin juin ou début juillet 2022** (dates à venir), pour M. Ramir, c'est un moment important du volet de la scolarité (*ce retour en établissement a débuté avec la promotion 2020-2021*). Elle se déroulera sur une journée et demie, le trajet sera pris en charge par la direction d'affectation et les frais d'hébergement seront à la charge des inspecteurs stagiaires. Selon M. Ramir, notre indemnité de stage est faite pour pallier ce genre de frais. Il oublie de soulever que nos primes sont ajustées à la baisse à cause de cette indemnité. De plus, les collègues en double résidence pendant la scolarité ont souvent dû prendre celle-ci en mode dégressif, c'est-à-dire qu'ils ne toucheront pendant le stage pratique, plus qu'une somme réduite (282€/mois). C'est inacceptable de laisser à la charge des inspecteurs des frais aussi importants.

- **Contexte Sanitaire** ; les consignes de prudence émises par l'ENFiP ont comme but de mener une fin de scolarité en présentiel jusqu'au 6 mai 2022. Il faut donc éviter les risques de contamination et ce, surtout au vu de l'échéance des évaluations. Il s'agit d'un principe de « protection ».

À Noisiel, les plexiglas ne seront pas démontés a annoncé Céline Cartier ; « les plexiglas sont compliqués à mettre et remettre donc on va les laisser dans un principe de précaution. Cela représente un coût très important, surtout s'il faut les remettre pour des raisons sanitaires ». Pour la remise en place des canapés dans l'espace détente à proximité du service café, celle-ci sera réalisée une fois que les travaux de remplacement des fenêtres seront terminés. Cela devrait intervenir au plus tard mi-avril, il y a eu des retards en raison du manque de certaines pièces.

À Clermont-Ferrand, Philippe Jouffret a insisté sur le fait que les collègues qui souhaitent continuer à porter le masque ne soient gênés par cela. Pour les casiers, ils ne seront pas remis en place avant les prochaines promotions. Il est estimé que les stagiaires ne changeant pas de salle dans une même journée, ils pouvaient les laisser sur place lors de pause méridienne. Nous soulignons que ce n'est pas le cas le soir ou le week-end ce qui entraîne des désagréments. Les prochaines promotions seront aussi nombreuses que la nôtre, il est bien prévu de remettre les casiers.

Les directeurs d'établissements attendent les nouvelles consignes quant à la gestion des cas contacts. La levée des obligations de port du masque en intérieur pose en effet la question d'un nouveau protocole.

- **Scolarité :**

Les sujets sont élaborés et testés par les enseignants et les responsables pédagogiques.

➡ Soutien

Selon la direction de l'ENFiP, avoir beaucoup de stagiaires qui s'inscrivent au soutien n'est pas alarmant. Beaucoup de stagiaires veulent se rassurer en s'inscrivant aux cours de soutien. Il s'agit aussi selon nous d'un problème d'organisation. En effet, les stagiaires ont dû se positionner sur un besoin de soutien alors qu'ils n'avaient même pas encore pu suivre les cours correspondants. Pour la CGT Finances Publiques, cette situation ubuesque est encore une fois due à une mauvaise gestion des emplois du temps par l'ENFiP. Comme pour les promos précédentes, l'ENFiP reconnaît que pour des raisons d'organisation, les stagiaires les plus en difficulté sont prioritaires.

➡ Évaluations

Les épreuves de rattrapage à Noisiel ont été perturbées par des difficultés de connexion et de bruits de travaux. Le service informatique ne connaît pas l'origine du problème. Madame Cartier a précisé que nous sommes des futurs cadres A et que nous sommes en mesure de demander au surveillant de la salle de fermer les portes pour ne pas être gênés par les nuisances sonores dues aux travaux. La CGT Finances Publiques rappelle que l'organisation des épreuves et leur bonne réalisation est de la responsabilité de l'ENFiP et non des stagiaires.

La direction nous a communiqué les résultats des rattrapages du socle.

UC TVA/Finances publiques : 7 stagiaires ont passé l'épreuve, 4 restent non-acquis ou en cours d'acquisition

UC Comptabilité : 150 stagiaires ont passé l'épreuve, 79 restent non-acquis ou en cours d'acquisition

UC Enseignements juridiques : 42 stagiaires ont passé l'épreuve, 2 restent non-acquis ou en cours d'acquisition

Nous avons alerté sur la complexité de l'épreuve de rattrapage notamment en comptabilité, et de la durée trop longue pour y répondre compte tenu des 30 minutes prévues. La direction en a pris note et semblait d'accord pour rallonger la durée de l'épreuve pour les prochaines promotions.

La bureautique est bien au programme de la prochaine évaluation. Son absence l'année dernière était dû au contexte sanitaire. Cette année, l'épreuve est rétablie dans le cadre d'une promotion « normale » et ajoutée à l'évaluation du bloc.

L'ENFiP a bien précisé les conditions de l'évaluation notamment sur les accès autorisés pour la recherche documentaire : « la recherche sur Google n'est pas proscrite, mais nous n'attendons pas cela des stagiaires. L'important c'est de produire un résultat correct et non la méthode pour y parvenir. ». La direction estime que les conditions d'accès aux documents doivent être les mêmes qu'en service par souci de cohérence.

Les chargés d'enseignement présents au conseil de promotion ont par ailleurs expliqué que les évaluations nécessitaient une importante organisation en amont et une réflexion sur le process.

La densité des évaluations est un sujet récurrent. Les formateurs ne s'harmonisent pas sur les 3 UC. Chaque chargé d'enseignement

fait une UC et c'est au siège que les IP valident et retestent l'évaluation en se mettant à la place du stagiaire.

Céline Cartier souligne que nous sommes dans une logique professionnelle et non de concours et que l'objectif de la formation est de prendre son poste dans les meilleures conditions

Nous avons demandé à connaître les résultats des écrits avant le passage de l'oral individuel. La correction de l'écrit Bloc est prévue entre le 29 mars et 29 avril. Au regard des délais serrés, il est compliqué de faire plus rapide. Cela s'explique par le manque de marges de manœuvres dans une scolarité rénovée avec des délais incompressibles. Les rattrapages auront bien lieu le 05 mai.

➡ Supports Pédagogiques

Les remontées du terrain établissent que les chargés d'enseignement et les stagiaires sont effectivement sur la même position : le contenu des cours est trop dense pour la volumétrie de temps de cours accordée. Leur souhait est de recalibrer au mieux ces cours pour alléger le contenu de ces formations. Des groupes de travail et des réflexions sur les process sont en cours.

Aussi, la scolarité rénovée de 11 mois à 8 mois permet de nourrir des réflexions inter-intervenants, pour la direction, « la formation doit répondre au besoin de vous informer. Elle doit aussi vous donner les fondamentaux dans les meilleures conditions pour un premier métier ».

Sur les semaines « tunnel » (la même matière 20h d'affilée), l'ENFiP s'est bien rendu compte que ce n'était optimal pédagogiquement. Mais ne peut pas nous confirmer que cela changera l'année prochaine... Comme chaque sujet que l'on aborde, ils ont déjà identifié les problèmes mais ne les solutionnent pas.

La direction de l'ENFiP souhaite faire une appréciation continue et donc supprimer les galops d'essai, à partir de l'année prochaine, au moins pour le socle. Et par conséquent diminuer le nombre d'évaluations : « la durée de la scolarité nous limite, car nous devons y mettre beaucoup de choses... ».

Un bloc Contrôle fiscal spécialisé en fiscalité personnelle est en cours de création pour les stagiaires affectés en PCRFP l'année prochaine. Nous avons également demandé à ce que soit envisagé une spécialité « Domaines » pour les collègues du bloc GPE affectés sur ces services. L'ENFiP va y réfléchir mais cela ne semble pas prévu pour l'année prochaine.

« La densité des classes a nécessité le recrutement de 42 chargés d'enseignements pour la scolarité 2022/2023 qui sont en train de suivre un stage probatoire à Nevers. » La CGT Finances Publiques rappelle, à bon escient, que ces recrutements viennent remplacer les départs, ce n'est en aucun cas un apport supplémentaire de formateurs.

L'ENFiP a souligné qu'il était difficile de recruter des spécialistes dans la mesure où elle ne connaissait pas les affectations des stagiaires avant leur arrivée. Connaître la volumétrie des postes par bloc avant les affectations n'est pas une chose aisée et on ne peut pas y parvenir. De plus, les DD/DRFIP ne reçoivent pas forcément les stagiaires, car il y a une fuite sur les postes à profil.

La CGT Finances Publiques souligne que les stagiaires n'ont pas à pâtir des mauvaises organisations RH de la Direction Générale !

La salle de travail et la bibliothèque seront rouvertes jusqu'à 18h30 dernier délai. Sur la pause méridienne, Monsieur Jouffret ne souhaite pas que les stagiaires restent dans l'établissement et ce, pour privilégier l'ARENFiP.

Une éventuelle création d'un forum pour tous sur Odyssee pour l'établissement de Clermont-Ferrand est envisagé, sur le même modèle que pour l'établissement de Noisiel. La direction est d'accord et va voir pour mettre cela en place pour les prochaines promotions « mais il ne faut pas que ça devienne le café du coin ».

🔴 Conditions de vie des stagiaires :

➡ L'indemnité de stage non revalorisée depuis 2006

Le sujet est récurrent et sera remonté à la centrale. Pour l'administration, cette indemnité n'a pas vocation à couvrir tous les frais (*preuve en est avec la journée et demie de retour en établissement prévue en juillet où les stagiaires en auront de leur denier personnel*).

La CGT Finances Publiques exige la revalorisation de l'indemnité de stage afin de couvrir les frais à la hauteur de la réalité, de l'inflation, des hausses de tarifs de l'ARENFiP et de l'essence !

➡ Logement

La proratisation des loyers par l'ALS se fera en fonction du nombre de jours occupés pour le mois de mai. L'ARENFiP accorde une souplesse jusqu'au lundi 9 mai pour libérer les logements.

Les hausses tarifaires de l'ARENFiP seraient raisonnables... mais ont lieu régulièrement ! La hausse des coûts des matières premières se répercute sur les prix. L'ARENFiP souhaite juste rentrer dans ses frais. Nous rétorquons que ce n'est pas aux stagiaires de payer le prix de l'inflation surtout avec une indemnité non revalorisée !

Les élus ont alerté la direction au sujet de l'intrusion d'un membre de l'ARENFiP dans un logement de la Pradelle et ce, lorsque l'agent était présent et en petite tenue de surcroît. Monsieur Jouffret prenant la situation à la légère, nous avons souligné que cela s'est produit à plusieurs reprises le même jour. Le directeur de l'école Clermont-Ferrand a expliqué que c'était lors des vacances et afin de faire visiter le logement à un prestataire extérieur. Ce n'est pas pour autant que cela donne le droit d'accéder au logement sans prévenir le locataire en amont ! Le problème a été déjà évoqué lors du comité d'usagers de l'ARENFiP où le responsable du logement se serait excusé. Une intrusion toutefois inquiétante suivant une procédure hors du bon sens (frapper et entrer sans attendre de réponse...).

Selon Monsieur Jouffret : « c'est assez étrange le cadre juridique

de l'ARENFiP, il y a des grosses dérogations qui permettent de dire qu'il s'agit d'une collectivité ».

🔴 **Concernant la situation catastrophique de l'ATSCAF** en raison du manque de moyen humain, du contexte sanitaire, de la vente du gymnase à Clermont-Ferrand ; Monsieur Jouffret annonce que la situation va s'améliorer. D'une part, sans que cela soit certain, un permanent à temps complet viendra en renfort l'année prochaine détaché par l'ATSCAF. Est-ce que pour autant un nouveau local pour les activités sportives est prévu ? Est-ce que l'actuel permanent détaché par l'ARENFiP conservera son poste ? Pas de réponses... L'administration a reconnu que la situation était meilleure avant avec jusqu'à 3 permanents. Nous avons insisté sur le fait qu'il était très important que les stagiaires se sentent intégrés. Un appel au bénévolat des stagiaires serait une solution pour pallier ce manque, nous a confié Monsieur Jouffret.

La CGT Finances Publiques réaffirme qu'une demi-journée pour la tenue d'un conseil de promotion n'est pas suffisant. Nous n'avons pu revenir sur les documents préparatoires (résultat de l'évaluation de la phase socle sur Dièse notamment) qu'à partir de 12h30 passées.

En ce qui concerne votre évaluation du socle, vous avez été 87 % des 1055 stagiaires à répondre au questionnaire DIESE. Vous avez été nombreux à constater que les volumes horaires des cours n'étaient pas adaptés, que vous avez manqué de TTA et que les emplois du temps vous arrivaient de manière trop tardive.

Nous vous rappelons que ce document est le seul qui nous permette d'appuyer nos propos en Conseil de Promotion. Sans votre participation, nous n'avons que peu de poids. Nous vous incitons donc à répondre d'autant plus sérieusement aux évaluations à venir (bloc puis stage pratique). De plus, les propositions de réponses de certaines questions sont peu adaptées, nous vous conseillons donc fortement de rédiger des commentaires. Ceux-ci nous sont très utiles.

Fin de la séance à 13h15.

La CGT FINANCES PUBLIQUES dénonce à nouveau un conseil de promotion simplement consultatif, où aucune décision ni réponse n'est réellement apportée face aux inquiétudes légitimes des stagiaires. Les lacunes de cette quatrième année de « la scolarité renouée » démontre l'échec de cette réforme. La formation doit être plus longue, avec plus de temps de travail autonome par semaine. Les cours doivent être calibrés en fonction de la complexité (ou non) des matières et dispensés par des chargés d'enseignement suffisamment nombreux tout en respectant leurs conditions de travail.

Le prochain conseil de promotion se tiendra en juin/juillet 2022 à l'ARENFiP de Clermont-Ferrand.

Vos élu.e.s CGT Finances Publiques :

Marie-Alice BOURRIER - Hélène CARON-COTTIN - Médéric MOUSSET - Christoffer SAUGNAC